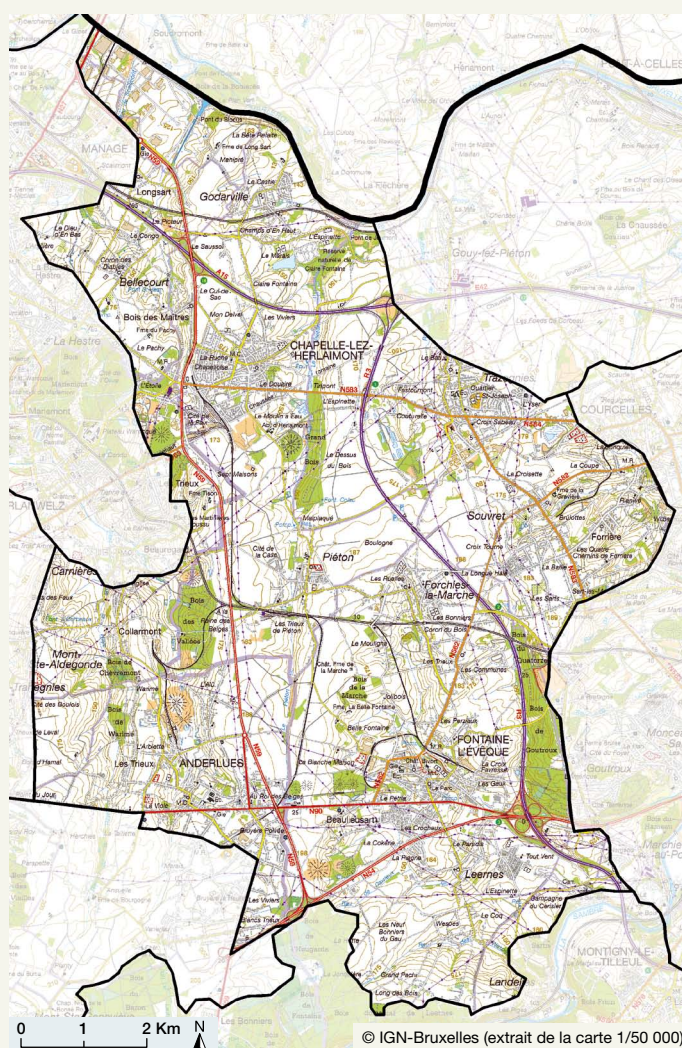




Interfluve de la Haine et de la Sambre



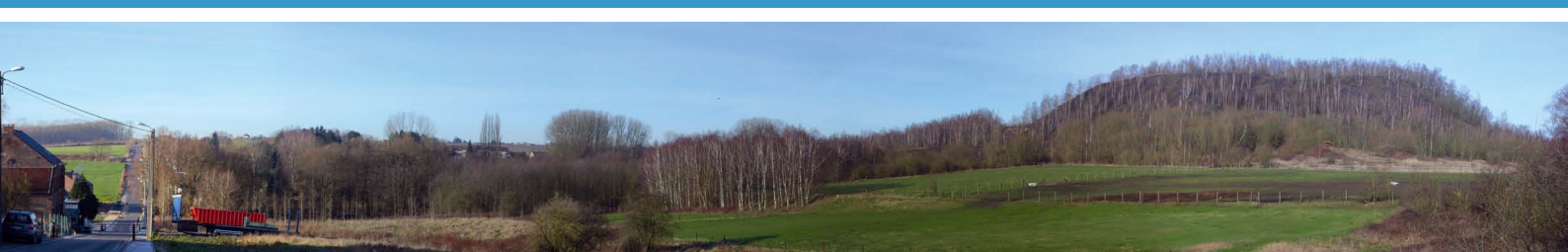
Superficie totale de l'aire (ha) ^A	9 148
Superficie agricole (ha)	5 242
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	771
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	2001
Nombre d'habitants ^B	63 879



^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).

L'aire de l'Interfluve de la Haine et de la Sambre présente une succession de vallonnements d'est en ouest. Le paysage y est fortement marqué par l'industrialisation passée et l'urbanisation : infrastructures de transport (rail, route, réseau électrique), traces du passé minier et industriel (terrils, tours, bâtiments abandonnés), habitat continu... Toutefois les paysages ruraux ne sont jamais loin. Ils se caractérisent sur les replats par des étendues de grandes cultures et sur les versants par des herbages.



L'aire de l'Interfluve de la Haine et de la Sambre affiche une **ALTERNANCE DE VALLÉES**, orientées sud-nord et pouvant se marquer fortement dans le paysage, et d'**INTERFLUVES** (de 180 à 190 mètres d'altitude en moyenne) qui leur sont parallèles. Ces interfluves s'individualisent en bandes plus ou moins larges de un à trois kilomètres. Le relief se remarque particulièrement depuis les axes routiers bâtis perpendiculairement aux vallées et par les points de repère tels que les clochers, châteaux d'eau... La limite avec l'aire de la Campagne charbonnière du Centre est matérialisée par une faille nord-sud. Située au niveau de Mont-Sainte-Aldelgonde, elle se présente sous la forme d'une forte rupture de pente qui n'est soulignée par aucun cours d'eau (effet de vallée sèche) mais provoque une différence de niveau de soixante mètres.

D'ouest en est se succèdent les ruisseaux et rivières de **LA HAYE** (affluent de rive gauche de la Haine), **LA HAINE**, **LA SAMME** et **LE PIÉTON**. Les trois premiers dépendent du bassin de l'Escaut et le Piéton de celui de la Meuse. La ligne de partage des eaux suit la N59 (chaussée de Bascoup, altitude de 190 mètres). La création du canal Charleroi – Bruxelles a bousculé cette division. Ainsi, la Samme et le Piéton viennent maintenant s'y jeter.

De nombreux **TERRILS**, hérités du passé charbonnier de la région, alignés du nord au sud, renforcent la succession de plans. La morphologie de certains d'entre eux a changé ou change encore aujourd'hui avec la réexploitation des schistes et, plus rarement, des charbons résiduels : les pentes sont adoucies et la forme devient tabulaire. De nombreux sites industriels abandonnés et/ou désaffectés, parfois à l'état de ruine, ponctuent aussi le paysage.

La majeure partie de l'aire est couverte d'**AGGLOMÉRATIONS DENSES** qui présentent un fort étalement urbain pavillonnaire en périphérie. Des séquences d'alignement de maisons ouvrières dont la taille est très variable sont visibles un peu partout, au sein des tissus denses, dans leur périphérie immédiate ou encore en situation isolée. Des cités sociales sont éparpillées sur le territoire. Les constructions récentes, de petits immeubles ou de bâti continu, reprennent les densités traditionnellement élevées de cette aire. La fonction agricole se manifeste par la présence de quelques grosses fermes.

Malgré la forte artificialisation des sols due au passé minier et industriel ainsi qu'à l'urbanisation qui y est liée, la couverture **AGRICOLE** reste importante, faite de grandes cultures sur les replats entre les vallonnements et, dans une moindre mesure, d'herbages sur les versants pentus. La **COUVERTURE BOISÉE** est, par contre, relativement faible. Elle s'organise de façon linéaire sur les versants plus abrupts de rive droite des cours d'eau ou se localise sur les terrils non exploités récemment.

L'aire de l'Interfluve de la Haine et de la Sambre est quadrillée par les réseaux aériens électriques. Le réseau routier à grand gabarit (E42, R3, N59 et N54) et le réseau ferré, électrifié ou non, sillonnent tantôt les zones urbanisées tantôt les campagnes où ils sont particulièrement visibles. Le canal Charleroi – Bruxelles constitue la limite nord de l'aire. Il est bordé d'une grande zone d'activité économique conférant à cet espace une caractéristique paysagère industrielle singulière.



La faille à Mont-Sainte-Aldelgonde se matérialise sous la forme d'une forte rupture de pente qui n'est soulignée par aucun cours d'eau. Le village s'étend le long de celle-ci.

Le réseau routier et son éclairage surdimensionné, les grillages des pylônes électriques ou les rails et caténaires du métro léger (tram) sont autant d'éléments typiques des infrastructures de transport qui, par leur répétition, dessinent des toiles au sein du paysage (ci-contre et ci-dessous, à Anderlues).



Au fil du temps, des annexes – comprenant souvent la cuisine ou la pièce d'eau – ont été accolées aux petites maisons ouvrières. Elles sont, aujourd'hui, une composante importante de la silhouette des localités de l'aire, comme ici à Piéton.



Les espaces publics sont souvent fortement minéralisés. Témoins d'une époque, les grandes surfaces trapézoïdales asphaltées servent, parfois encore, à la balle pelote. Ce jeu se pratique par équipe sur les places publiques (ci-dessus, la place de Piéton).



Petite séquence d'habitations ouvrières isolées à proximité d'un lieu de production à Fontaine-l'Évêque.



Les terrils présentent de multiples facettes tant au niveau de la forme que de la couleur. Situé à Anderlues, ce terril doit sa forme tabulaire et sa couleur sombre à sa récente réexploitation.



Nichées au sein de petits parcs d'activité économique ou insérées en périphérie du tissu bâti, les entreprises, héritières des activités passées ou de création plus récentes, font aussi partie des caractéristiques paysagères de l'aire. Ci-dessus, les ateliers d'Infrabel (production d'aiguillages) à Bascoup (Chapelle-lez-Herlaimont).



Dans un souci d'efficacité énergétique, les cités sociales – particulièrement représentées au sein de l'aire – font l'objet de rénovations lourdes qui modifient parfois fortement leur silhouette initiale (enduit coloré à la place de la brique).



Les quartiers ouvriers (type coron) – tout comme les cités sociales par la suite – sont presque toujours traversés par un réseau de sentiers (1). Ceux-ci se poursuivent souvent en dehors des quartiers pour les relier au reste du village (2), au lieu de production (3) ou à un arrêt de transport en commun.

Dans certains coron, ce réseau viarie présente des excroissances dans lesquelles il est parfois possible aujourd'hui d'accéder en voiture sans pouvoir pour autant généralement les traverser (3). Une toponymie particulière est associée à ce réseau viarie (4). Ci-dessus, quelques exemples à Souvret.

Enjeux

- ▶ Le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale est une caractéristique fondamentale du paysage de l'ensemble de la Haine et de la Sambre et constitue un enjeu global (voir pages 278 et 279). Il concerne particulièrement l'aire de l'Interfluve de la Haine et de la Sambre.
- ▶ Le bâti et les infrastructures hérités des activités industrielles constituent des éléments paysagers majeurs de l'ensemble paysager. Cela se traduit notamment pour cette aire par la présence de bâtiments témoins de l'activité charbonnière : châssis à molette, cokerie (voir pages 280 et 281).
- ▶ Plusieurs terrils ont été rendus accessibles au public. Certains d'entre eux souffrent d'un manque d'entretien de la végétation qui masque peu à peu les vues vers les paysages environnants. D'autres viennent d'être reprofilés suite à leur réexploitation et la question de leur réaffectation ou de leur replantation se pose.
- ▶ Les grandes étendues de terres agricoles sont très présentes au sein de l'ensemble paysager (plutôt connu pour son passé industriel). Le développement continu de l'urbanisation résidentielle ou industrielle diminue petit à petit la prégnance de l'espace agricole sur le paysage. Cet enjeu global (voir pages 282 et 283) est très prégnant sur l'entièreté de l'aire de l'Interfluve de la Haine et de la Sambre. Quelques fermes imposantes, témoins de l'activité agricole passée et présente, sont bien préservées.

Objectifs paysagers

1. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale caractérisant l'ensemble et particulièrement présent au sein de cette aire.	GESTION
2. Préserver au sein du paysage la mémoire du passé industriel, qui est bien représenté au sein de cette aire.	PROTECTION
3. Assurer des vues dégagées depuis le sommet des terrils accessibles au public.	GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Préserver du mitage les zones agricoles.	GESTION
5. Maintenir et mettre en valeur les fermes imposantes et bien préservées.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- ▶ Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant le tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale, le bâti et les infrastructures hérités des activités industrielles ainsi que la préservation des terres agricoles.
- ▶ Etablir des plans de gestion de la végétation couvrant les terrils.
- ▶ Encadrer les travaux de rénovation des fermes imposantes et bien préservées lors de toute adaptation aux nouvelles pratiques agricoles ou d'une éventuelle reconversion.